

Label Habitat Grand Axe



Communauté de Communes du Pays des Herbiers

Mathieu BREMAUD

Service Habitat
6 rue du Tourniquet
85 500 LES HERBIERS
Tel : 02 51 66 82 27

mathieu.bremaud@paysdesherbiers.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Dans le cadre de sa politique locale de l'habitat, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers a mis en place des aides financières assorties d'un niveau de Label afin d'inciter les propriétaires occupants à entreprendre des travaux d'adaptation aux handicaps et à la dépendance dans leurs logements.

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Les communes de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

TYPE DE BENEFICIAIRES

Les propriétaires privés, les accédants à la propriété (exclus : vente en VEFA, projet neuf locatif).

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- La prime concerne tous les logements existants ou construits en accession à la propriété.
- Les logements sont au minimum des T2.
- Le propriétaire occupant ou l'accédant à la propriété s'engage à maintenir le niveau de confort du logement pendant 6 ans.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Niveau de Label	Montant de la subvention
Label « Habitat Grand Axe Accueil »	750 €
Label « Habitat Grand Axe »	2 500 €
Label « Habitat Grand Axe Confort »	3 500 €

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2018 : 9 200 €
Budget 2020 : 24 600 €
Budget 2022 : 30 000 €

BILAN DES ANNEES PRECEDENTES

	Nombre de subventions versées	Nombre de logements	Montant des subventions
2001	1	1	3 800 €
2002	8	8	24 976 €
2003	5	5	8 500 €
2004	17	17	40 250 €
2005	9	9	23 250 €
2006	25	25	66 250 €
2007	12	12	21 500 €
2008	23	23	50 500 €
2009	19	19	43 250 €
2010	16	16	20 750 €
2011	44	44	59 250 €
2012	14	14	31 500 €
2013	21	21	35 000 €
2014	20	20	30 750 €
2015	12	12	24 750 €
2016	7	7	14 000 €
2017	13	13	29 000 €
2018	7	7	14 000 €
2019	12	12	28 250 €
2020	9	9	20 750 €
2021	5	5	12 500 €
Total	299	299	602 766 €